



FO SAVOIR CHOISIR SES COMBATS !

Annonces du DAP sur l'île de la Réunion

COMMUNIQUÉ :

► **La semaine dernière, FO Justice a, une nouvelle fois, démontré son efficacité et sa détermination.**

Notre organisation a consacré tout son temps et son énergie à la négociation et à l'obtention des taux de promotion 2026, préalable indispensable à la poursuite de la mise en œuvre de notre réforme historique. Ces taux ont été publiés au Journal Officiel du 25 octobre 2025.

Dans le cadre du déplacement du Directeur de l'Administration Pénitentiaire (DAP) sur l'île de La Réunion, **FO Justice** s'est battu pour obtenir des avancées concrètes au bénéfice des agents.

Rappelons qu'en octobre, **FO Justice** avait obtenu un engagement ferme de l'administration pénitentiaire concernant le déploiement des ELSP, alors même qu'il n'y avait ni budget ni gouvernement en place.

Dès la reconduction du ministre de la Justice, **FO Justice** a repris le combat, sans relâche, pour négocier, obtenir des engagements, et accélérer la mise en œuvre des mesures attendues.

► **C'est désormais chose faite ! Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire a annoncé l'accélération du déploiement des ELSP :**

- 1^{ère} mobilité mars 2026 (prise de fonction anticipée à l'été 2026) : 7 postes à Saint-Denis et 4 au Port, prise de fonction anticipée à l'été 2026.
- 2^{ème} mobilité 2026 : 5 postes au Port et 3 postes à Saint Pierre.
- 1^{ère} mobilité 2027 : il y aura 7 postes au Port et 4 postes à Saint Pierre.

► **Outre ces affectations, FO Justice a obtenu :**

- Le lancement d'une expérimentation de brigade cynophile sur l'île de la Réunion de 4 agents dès 2026 ;
- La sécurisation des SPIP ainsi que le renforcement des effectifs ; avec une première dotation de 2 postes à la prochaine mobilité ;
- Et la création d'un budget spécifique de 2 Millions d'€ dédié à la sécurisation des établissements pénitentiaires (Tenues de protection, POM pour Saint-Denis, des

.../...



Bagages X supplémentaires, véhicule pour les rondes au Port, l'éclairage du chemin de ronde au Port, un véhicule pour le vaguemestre/économat à Saint-Pierre...).

Ces décisions traduisent des avancées réelles, factuelles et tangibles, qui illustrent les résultats concrets de notre action syndicale. **FO Justice reste et restera dans le concret.**

Ces dernières semaines, **FO Justice**, **syndicat de la feuille de paie**, s'est mobilisé avec force pour obtenir un Projet de Loi de Finances (PLF) digne de ce nom et garantir des créations d'emplois supplémentaires, nécessaires à la mise en œuvre du protocole d'Incarville et au comblement des postes vacants.

Alors que certains s'agitent dans des gesticulations stériles et cherchent avant tout à exister en occupant le terrain médiatique, **FO Justice**, fidèle à ses valeurs, reste concentré sur l'essentiel.

Nous refusons la politique du spectacle et des effets d'annonce : notre engagement est tourné vers l'action concrète, le travail de fond et la défense réelle de notre profession.

Chaque jour, **FO Justice** agit pour tirer l'ensemble du corps pénitentiaire vers le haut, avec pour objectif clair et assumé : **qu'à terme, nous n'ayons plus besoin du renfort de quiconque pour assurer nos missions.**

► **FO Justice avance. Les résultats parlent d'eux-mêmes !!!**

**Que les agitateurs s'agitent,
FO Justice, lui, agit, négocie et obtient !**

FO Justice – le 27 Octobre 2025

